

# MAPPE 2025

## Mutualisation des Actions Pédagogiques pour le Parcours des Élèves

Ce tutoriel présente le nouveau document **MAPPE** pour regrouper les propositions d'actions pédagogiques envisagées pour la prochaine année scolaire 2025-2026 dans votre école.

Il explique les choix retenus par le groupe de travail directeurs-circonscription pour simplifier les anciens fichiers APA et permettre aux équipes pédagogiques et leurs directrices/directeurs une meilleure coordination dans la rédaction et l'organisation future des activités.

### 1. Des changements sur le fond

- **Mutualisation** : il s'agit, pour les équipes, de permettre une meilleure coordination en proposant de regrouper des activités similaires dans une même action (EPS, par exemple), ainsi qu'une meilleure visibilité des projets puisqu'ils sont tous regroupés dans un fichier unique. Chacun, dans son école, a une vision globale des activités envisagées.
- La directrice/le directeur harmonise les propositions d'actions et les répartit selon les domaines pédagogiques.
- **Parcours des élèves** : Le document donne une vision globale des activités envisagées sur tous les niveaux de classe. **Chaque année, il est enrichi des actions réalisées les années précédentes, aidant ainsi les équipes à mieux définir les parcours éducatifs des élèves tout au long de leur scolarité.**

### 2. Des changements sur la forme

- **Un fichier unique** : chaque projet envisagé par un ou plusieurs enseignants est rédigé dans un des onglets du fichier. Certains champs des anciens documents APA sont abandonnés, d'autres sont grandement simplifiés.
- **Un fichier en ligne** : tous les projets sont renseignés et sauvegardés sur le même document, chaque rédacteur peut accéder au fichier quand il le souhaite, le reprendre par la suite au même état que précédemment.

### 3. Présentation des onglets

+	Suivi 24-25	Suivi de cohortes	Domaines	F1	F2	F3	F4	F5	F6	S1	S2	S3	S4	S5	S6	EPS1
---	-------------	-------------------	----------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	------

- **Suivi 24-25** : renseigné préalablement par la directrice/le directeur, il regroupe les actions pédagogiques réalisées cette année, afin de mieux se projeter sur les propositions pour l'année ou les années suivantes.
- **Suivi de cohortes** : élaboré en concertation au sein de l'équipe pédagogique et rédigé par la directrice/le directeur, ce suivi regroupe les thématiques envisagées pour chaque niveau de classe de l'école, dans le ou les domaines concernés, donnant à voir une meilleure répartition des actions.
- **Domaines** : cet onglet regroupe les intitulés des actions envisagées en lien avec les axes du projet d'école ou projet de réussite partagée et les niveaux de classe concernés.
- **Onglets F1, F2...S1, S2...** : ce sont ces onglets qui sont renseignés par les porteurs de projets, les onglets **F** correspondant à des projets sur les disciplines fondamentales, les onglets **S** concernant les projets à dominante scientifique, les onglets **EPS** concernant l'EPS...

### 4. Liens entre les différents onglets

Afin de naviguer facilement dans ce document, des liaisons ont été créées entre les différents onglets. En effet, un grand nombre de fiches sont disponibles et il est fastidieux de naviguer entre elles avec les onglets en bas du document.

#### Dans l'onglet Domaines

	n°	
Projet	F1	
Projet	F2	:
Projet	F3	:
Projet	F4	:

En cliquant sur les N° de fiches (F1, F2... S1, S2...), on accède directement à la fiche cible.

#### En bas de chaque fiche

55	
56	
57	<a href="#">Retourner aux domaines</a>
58	
59	
60	

En cliquant sur « **Retourner aux domaines** » en bas de chaque fiche, on revient sur l'onglet **Domaines**.

## 5. Comment renseigner une fiche projet ?

Les directrices et directeurs renseignent les onglets *Suivi 24-25*, *Suivi de cohortes* et *Domaines*. **Les adjoints n'interviennent pas dans ces onglets.**

Les adjoints renseignent les fiches de projet, de F1 à I6, en fonction de ce qui leur est attribué lors de la concertation.

Pour le bon fonctionnement du document, il est conseillé de ne renseigner que les onglets désignés, les autres onglets sont consultables, mais il convient de ne pas les modifier s'il ne nous sont pas attribués.

9						
10						
11	Projet (à cocher) :	<table border="1"> <tr> <td>annuel</td> <td>pluriannuel</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>	annuel	pluriannuel		
annuel	pluriannuel					
12						
13						

**Certaines cellules sont des cases à cocher.**

Projet (à cocher) :	<table border="1"> <tr> <td>annuel</td> <td>pluriannuel</td> </tr> <tr> <td></td> <td>X</td> </tr> </table>	annuel	pluriannuel		X	Projet sur la période :	<table border="1"> <tr> <td>P1</td> <td>P2</td> <td>P3</td> <td>P4</td> <td>P5</td> </tr> <tr> <td></td> <td>X</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	P1	P2	P3	P4	P5		X	X		
annuel	pluriannuel																
	X																
P1	P2	P3	P4	P5													
	X	X															

**Certaines saisies conditionnent des mises en garde.**

Titre du projet :

Titre du projet :

Si votre projet concerne l'EPS, merci de joindre

Il convient alors de compléter d'autres champs, ou de préparer un document supplémentaire qui sera versé dans le dossier de dépôt.

**D'autres saisies demandent de compléter les informations.**

aire :					
	oui	non			
	X				
	oui	non			
es (en €) :					
	100,00 €				

ou	non
X	
ou	non

Type de transport :

Si les activités sont en dehors de l'école, veuillez indiquer le(s) lieu(x) de sortie.


Pour le transport, par exemple, il faudra indiquer le mode de déplacement et les lieux de sortie.

**Certains champs sont à renseigner succinctement.**

Pour revenir à la ligne dans une cellule, on tape **alt+entrée**.

clèves équilibres, programmation, projet d'école, évaluations, enquêtes...):

5 à 10 lignes

7

8

**Point de vigilance : penser à équilibrer le budget.**

Budget (à compléter) :	dépenses (en €) :	recettes (en €) :
transport		mairie : 100,00 €
intervenant(s) extérieur(s) :	250,00 €	école, coopérative : 200,00 €
repas, hébergement, séjour		parents :
entrée sites (musées, salles...)		autre :
supports pédagogiques (livres, applications...)	50,00 €	
matériel (à préciser) :	60,00 €	
intervenants municipaux (en nombre de séances) :	3	
<b>Total des dépenses :</b>	<b>360,00 €</b>	<b>Total recettes : 300,00 €</b>
<b>Total (budget équilibré) :</b>	<b>60,00 €</b>	

Si le total apparaît sur fond jaune, il faut rééquilibrer les sommes entre les recettes et les dépenses. La cellule **Intervenants municipaux** n'est pas prise en compte dans le budget. Il convient d'inscrire le nombre total de séances pour lesquelles un intervenant devrait être sollicité.

Vérifier le budget, car il ne se

Bilan à rédiger par l'école :  
(Intermédiaire ou à l'issue du projet)

--

**Il est nécessaire de renseigner un bilan soit en milieu, soit en fin d'action.**

**Deux cellules en fin de fiche sont réservées à la circonscription.**

Une fois la fiche finalisée, un commentaire et un avis sont notifiés, puis ces deux cellules sont verrouillées par la circonscription.

Cadre à remplir par la circonscription	
Commentaire :	
Validation :	

## 6. Documents complémentaires

Pour certains projets, des annexes sont à renseigner et à joindre. C'est la directrice ou le directeur qui fournit aux adjoints les annexes papier (après avoir modifié les intitulés). Ceux-ci les complètent et les remettent à la direction qui les scanne et les dépose dans le dossier de l'école. L'exemplaire papier est conservé dans l'école, pour servir à la formalisation de l'action avec d'éventuels partenaires, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet.

## 7. Pour l'année suivante...

Une copie du document MAPPE 2025-2026 est conservée par la directrice/le directeur. Le fichier de l'année suivante est complété sur la base des actions réalisées selon le fichier 2025-2026, notamment l'onglet '*suivi*'.